



## Proposition de session spéciale

### Évolutions des formes marchandes et rôle des acteurs publics : entre pro-action, résilience et inertie

#### Organisateurs

Nicolas LEBRUN, maître de conférences, Université d'Artois  
Laboratoire : Discontinuités, Arras  
Mail : [nicolas.lebrun@univ-artois.fr](mailto:nicolas.lebrun@univ-artois.fr)

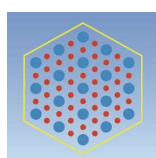
François MOULLE, maître de conférences, Université d'Artois  
Laboratoire : Discontinuités, Arras  
Mail : [francois.moulle@univ-artois.fr](mailto:francois.moulle@univ-artois.fr)

#### Mots clés

Acteurs publics, commerce, urbanisme commercial, ville

#### Courte description de la session spéciale proposée

Le secteur marchand évolue fortement disposant d'une résilience forte, au regard des évolutions des pratiques tant de mobilité que de consommation (Soumagne, 2014). Les pouvoirs publics, indépendamment de leur échelle territoriale de compétence, tentent d'interagir de plusieurs façons avec les acteurs du secteur. Ils ont un rôle d'accompagnement de projet, afin de faciliter le déploiement marchand, notamment dans les espaces où il participe à l'animation urbaine. Cela passe notamment par des politiques de gestion des espaces publics, etc. Ils ont un rôle de mise en articulation des enjeux marchands avec les autres objectifs et fonctions de la ville et du développement local et régional. Ils ont enfin d'abord un rôle de régulateur de l'urbanisme commercial, afin notamment de cadrer le développement des grandes surfaces, en usant d'outils législatifs et en mobilisant des enjeux variables (Gasnier, 2018). Pendant longtemps la viabilité et l'impact des nouvelles implantations en contexte concurrentiel ont été les principaux arguments mobilisés. Aujourd'hui, les enjeux de la durabilité sont mis en avant : maîtrise de la consommation d'espaces, intégration paysagère, consommation énergétique des bâtiments, artificialisation des sols... D'un pays à l'autre, les outils et méthodes peuvent être contrastés. Par exemple en Suisse, où il n'existe pas un droit spécifique pour l'urbanisme commercial, les enjeux de durabilité ont été avancés beaucoup plus tôt qu'en France (Alonso-Provencio, 2016), où le législateur depuis la loi Royer de 1973, remanie à l'envi modalités et enjeux des commissions d'aménagement commercial (CDAC/CNAC) (Dugot, 2018) pour trouver la solution idoine à une croissance quasi continue des surfaces marchandes (Gasnier et Lestrade, 2014).



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française



SciencesPo  
Rennes



arènes  
UMR 6051



Les propositions de communications attendues mettront en avant le rôle des acteurs publics dans l'urbanisme commercial afin de comprendre quels sont leurs objectifs, les outils déployés et les résultats éventuellement obtenus. Le but peut-être aussi d'essayer de comprendre ce qui pourrait expliquer certains échecs. Les propositions peuvent, bien entendu, être portées par l'ensemble des disciplines de la Science Régionale.

## Références

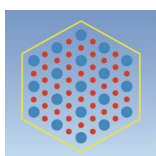
ALONSO-PROVENCIO M., 2016, *Urbanités marchandes: Le commerce dans la production de la qualité urbaine et ses régulations*. Le cas de Lausanne, Doctorat, Université de Lausanne.

DUGOT P., 2019, *Commerce et urbanisme commercial dans la fabrique de la ville durable*, Presses Universitaires du Mirail (Villes et territoires).

GASNIER A., 2019, *Le commerce dans la ville, entre crise et résilience : comment réparer, adapter, aménager les territoires marchands ?*, Presses universitaires de Rennes.

Gasnier, A. & Lestrade, S. ,2014, Commerce et étalement urbain. En France, le modèle « centre/périphérie » fonctionne-t-il toujours ? In GASNIER A., LEMARCHAND N., *Le commerce dans tous ses états : espaces marchands et enjeux de société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Espace et territoires).

SOUMAGNE J., 2014, « Les “entrées de ville”, résilience et aménagements publics et privés », dans SOUMAGNE J. (dir.), *Aménagement et résilience du commerce urbain en France*, Paris, France, L'Harmattan, p. 203 236.



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française



SciencesPo  
Rennes



arènes  
UMR 6051